



Programme de formation

Santé Sécurité et Conditions de Travail

CSE (5 jours)

Objectif général : réussir son rôle de membre du CSE en Santé, Sécurité et conditions de travail

Objectifs pédagogiques le stagiaire sera en capacité de :

- Expliquer le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Repérer, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels dans différents environnements de travail.
- Utiliser les outils d'analyse des risques professionnels pour comprendre les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Mettre en œuvre des méthodes de prévention et proposer des actions concrètes d'amélioration des conditions de travail.
- Collaborer avec les acteurs de la santé et sécurité au travail pour participer activement à la politique de prévention des risques dans l'établissement.

► **Contenu pédagogique**

- rôles, missions et moyens du CSE
- enjeux de la prévention des risques
- l'évaluation des risques professionnels, le DUERP et le PAPRIACT
- les notions de droit d'alerte, droit de retrait, délit d'entrave
- l'animation d'un groupe pour parvenir aux objectifs fixés en interne au CSE
- le recours aux experts
- les différentes consultations du CSE
- visite de site, analyses en situation réelle, mises en situation, ...

► **Modalités d'évaluation :**

Durant la formation, des exercices et des mises en situation sont réalisés afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.
Un questionnaire d'évaluation est proposé en début et en fin de formation afin d'apprécier la montée en compétence.

► **Méthodes et outils pédagogiques**

- Pédagogie ludique et applicative
- Photos, vidéos
- Cas pratiques
- Plateforme pédagogique pour partage des documents
- Livret pédagogique remis aux stagiaires

► **Public concerné**

Membres élus du CSE

► **Durée**

5 Jours (35 heures)

► **Tarif**

Intra : sur devis
Inter : sur devis

► **Responsable Pédagogique**

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC EvRP par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

